

# Licence Professionnelle Manager et développer une TPE/PME 2024-2025

# Le Conservatoire National des Arts et Métiers



apprendre  
**au cnam**  
change votre vie

## Pourquoi choisir le CNAM ?

### Une forte notoriété provenant d'une histoire riche

- Création en **1794** par l'abbé Grégoire
- Le plus ancien établissement public d'enseignement supérieur (bac +1 au doctorat) sous la tutelle du **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**
- **750** parcours de formation
- **20** centres en région et en outre-mer
- **230** centres d'enseignement sur tout le territoire



## Pourquoi choisir le CNAM ?

Un ADN fort qui s'appuie depuis près de 300 ans sur :

➤ **Trois grandes missions :**



➤ **Trois grandes valeurs :**

- **Accompagnement individuel (double tutorat)**
- **Orientation (offre de formations très large)**
- **Insertion professionnelle (synergies fortes en le CNAM et l'éco système local)**



## Pourquoi choisir le CNAM ?



# Le lycée Dumont d'Urville



## Objectif de la formation :

- Former des managers et collaborateurs opérationnels de la petite organisation

Consolider ses compétences nécessaires à la **création** ou à la **reprise d'entreprises** de petite taille.

Acquérir les méthodes et les connaissances approfondies nécessaires au **développement d'une activité nouvelle au sein d'une TPE/PME.**

**Spécialisation :**  
Entrepreneuriat

**Durée :**  
1 an

**Rythme :**  
2 jours de formation /  
3 jours en entreprise

## Les pré-requis :

◆ Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC + 2 (niveau 5)

OU

◆ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou 4 et justifier d'une expérience dans le secteur via procédure VAP85

OU

◆ Personnes souhaitant valider ses acquis professionnels



## Compétences clés :

- Mobiliser les outils **économiques et juridiques** dans le cadre de négociations avec les banques.
- Savoir monter un **business model** et un **business plan**.
- Négocier et argumenter dans le cadre d'une **négociation commerciale**.
- Appliquer les méthodes de **prospection** et de négociation clients/fournisseurs.
- Mobiliser les fondamentaux du **marketing**
- Utiliser les outils **numériques**, réseaux sociaux et professionnels
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une **langue étrangère**.

# TRANSVERSALITÉ

## Métiers visés :

- ◆ Responsable d'entreprise artisanale
- ◆ Responsable d'association
- ◆ Responsable d'une franchise
- ◆ Assistant de direction de TPE
- ◆ Agent de maîtrise, chef d'équipe dans une entreprise déjà existante
- ◆ Porteur/Porteuse de projets de création d'activités au sein d'une TPE voire d'une PME

## Poursuites d'études :

- ◆ Master en droit gestion éco
- ◆ IAE
- ◆ Ecole de commerce

## Secteur d'activité :

**Celui que vous voulez !**

# Programme de la formation

- Veille stratégique et concurrentielle
- Comptabilité et gestion
- Négociation commerciale
- Marketing
- Gestion des hommes et management
- Droit des affaires
- GRH – Management
- Management de projet
- Créativité – Innovation
- Anglais

## Validation des modules :

- Contrôles continus, partiels, livrables, soutenances
- Projet tuteuré (travail en groupe)
- Mémoire professionnel (travail individuel)

# L'apprentissage et la recherche d'entreprise



**Ecole + Entreprise = Learning by Doing !**

# L'apprentissage et la recherche d'entreprise

## Les avantages :

- ◆ Un statut de salarié en formation (apprentissage, professionnalisation)
- ◆ Une rémunération
- ◆ Une formation gratuite pour l'étudiant (prise en charge par l'entreprise)
- ◆ Un diplôme reconnu par l'état
- ◆ Une expérience professionnelle valorisante et reconnue
- ◆ La possibilité d'être employé à des niveaux de rémunération attractifs

# Le statut de l'apprenti



## CONTRAT DE TRAVAIL

Comportant toutes les mentions obligatoires prévues par la réglementation.



## 45 JOURS

Pour vous assurer que votre engagement mutuel est satisfaisant.



## VISITE MÉDICALE D'EMBAUCHE

Déclarant l'apprenti.e apte au travail



## CONGÉS PAYÉS

5 semaines de congés payés.



## AUTRES AVANTAGES ET DROITS

Les autres avantages des salariés (ticket restaurant, prise en charge d'une partie de transport, etc...) sont également accordés à l'apprenti.e, qui cumule, par ailleurs, des heures au titre du compte personnel de formation



L'apprenti.e est un.e  
salarié.e à part entière !

À ce titre, les lois, les règlements et la convention collective de la branche professionnelle et celle de votre entreprise lui sont applicables dans les mêmes conditions qu'aux autres salarié.e.s

# L'apprentissage et la recherche d'entreprise

Rémunération au 01/01/2024

	Apprenti - de 18 ans		Apprenti de 18 à 20 ans		Apprenti de 21 à 25 ans	
	Salaire brut	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ere année	27% du Smic	477,07 €	43% du Smic	759,78 €	53% du Smic*	936,47 €
2eme année	39% du Smic	689,10 €	51% du Smic	901,13 €	61% du Smic*	1 077,82 €
3eme année	55% du Smic	971,81 €	67% du Smic	1 183,84 €	78% du Smic*	1 378,20 €
	<b>Apprenti de 26 ans et plus</b>					
	Salaire brut			Montant brut		
	100% du Smic*			1 766,92 €		



# La recherche d'entreprise

## Bénéficiez d'un accompagnement global

### Un accompagnement pour :

- ◆ Créer un CV efficace
- ◆ Rédiger des lettres de motivation spécifiques
- ◆ Savoir utiliser les réseaux dans vos démarches
- ◆ Organiser votre recherche

### Une aide à la mise en relation auprès :

- ◆ D'entreprises
- ◆ De partenaires
- ◆ De prescripteurs

### Un coaching individualisé pour :

- ◆ Préparer vos entretiens de recrutement
- ◆ Prendre des rendez-vous par téléphone, mail, etc..



# Les modalités de formation



## Quand ?

- ◆ De septembre 2024 à septembre 2025
- ◆ 35 heures/semaine
- ◆ 2 jours de formation / 3 jours en entreprise



## Où ?

- ◆ Lycée Dumont d'Urville



## Comment ?

- ◆ Financement de la formation
- ◆ OPCO entreprise
- ◆ Rémunération contrat apprentissage/contrat de professionnalisation
- ◆ CF Grille de l'alternance

# CANDIDATURE



le cnam  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



- Envoi du dossier **sous format numérique** à **info.formation@cnam-paca.fr**
- Pré-sélection des dossiers.
- Entretien de positionnement.
- Commission d'admissibilité.
- Admission définitive prononcée après signature d'un contrat d'alternance ou accord de financement.

# Des questions ?

**Contact :**

**Stéphanie REY**

**[stephanie.rey@lecnam.net](mailto:stephanie.rey@lecnam.net)**

**07 69 60 59 85**

